

Activité **Échecs**

2017 - 2018



Pourquoi ?

Les qualités pédagogiques du jeu d'échecs sont reconnues (*) :

- Attention et concentration.
- Jugement et prospective.
- Imagination et prévoyance.
- Mémoire.
- Volonté de vaincre et maîtrise de soi.
- Esprit de décision.
- Logique et esprit de synthèse.
- Créativité et organisation méthodique.

(*)

La Fédération Française des Echecs est agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale depuis le 20 mai 1952 et elle est reconnue comme Fédération Sportive depuis janvier 2000.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié une circulaire sur l'introduction du jeu d'échecs à l'école - janvier 2012.

Le Parlement Européen a adopté une déclaration écrite en faveur du jeu d'échecs à l'école - mars 2012.

Quand ? Comment ?

30 séances | 1 séance par semaine.

1^{er} cours : Mardi 19 septembre 2017.

Théorie au tableau, exercices et jeu libre encadré.

Qui ?

Activité organisée par l'association ENJE.

Enseignants diplômés.

www.enje.fr | www.echecsinfos.com |

François Voituron Tél. : 06 80 34 82 93

Mail : contact@enje.fr

GROUPE CP

MARDI de 12h30 à 13h30
Elèves de CP - 1^{ère} année

GROUPE M2

MARDI de 12h30 à 13h30
Elèves de CE1, CE2 en 2^{ème} année

GROUPE V1

VENDREDI de 12h30 à 13h30
Elèves de CE1, CE2, CM1, CM2
en 1^{ère} année

GROUPE V2

VENDREDI de 12h30 à 13h30
Elèves de CE1, CE2, CM1, CM2
en 2^{ème} année

GROUPE COLLÈGE

JEUDI de 12h45 à 13h45
Elèves du Collège

Tarif



210 euros /an (journal Echec&Mat Junior + dépliant « règles du jeu » + Diplôme + médaille).

Chèque à l'ordre de : « DUPANLOUP ».

A l'issue des 2 premières séances, l'inscription est définitive et non remboursable.

Aucune inscription sans règlement. Places limitées attribuées dans l'ordre d'inscription.

S'inscrire

Bulletin et règlement à remettre au Secrétariat de l'école ou du Collège

Choisir un groupe

Nom :

Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA):

Classe : Téléphone :

Mail :



GROUPE CP

GROUPE M2

GROUPE V1

GROUPE V2

GROUPE Collège